

Objectifs à moyen terme

OBJECTIFS	MOYENS	POURQUOI
1 - Permettre aux jeunes d'avoir une attitude citoyenne et responsable.	- <i>Mise en place d'une commission jeune.</i>	- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans les décisions, en leur donnant le droit d'expression.
2 - Permettre aux jeunes d'avoir accès à des moyens de communication moderne.	- <i>Utilisation d'un espace Multimédia en cohérence avec les actions de la structure.</i>	- L'informatique prend de plus en plus de place dans notre société, il est devenu un outil indispensable pour l'insertion professionnelle des jeunes.
3 - Permettre aux jeunes d'agir en « acteur » et non en « consommateur ».	- <i>Organisation, préparation des activités par le groupe avec l'aide technique d'un animateur.</i> - <i>Création d'une commission jeune.</i>	- Les jeunes n'attendent plus que l'on s'occupe d'eux, mais qu'on leur donne les moyens de s'organiser par eux-mêmes.
4 - Revaloriser la fonction éducative des familles.	- <i>Implication des familles dans la structure.</i> - <i>Relation permanente Famille-Animateur.</i>	- Nous avons fait le constat qu'un certain nombre de jeunes n'avaient pas ou plus de repères sociaux, les familles étant démissionnaires quant à leur rôle d'éducateur.
5 - Favoriser la cohésion sociale.	- <i>Créer des liens de communications entre jeunes et adultes, Favoriser la confrontation d'idée. Dans ce cadre, les équipes d'animation auront un rôle central par le biais de l'écoute informelle, favorisée par les lieux d'accueils.</i>	- Le CAJ est avant tout un lieu d'accueil tout public, il convient que les échanges inter-générations ne dérivent pas en conflit de générations, facteur de développement des phénomènes d'intolérances.
6 - Permettre l'accès à l'information.	- <i>Mise en place d'un lieu ressource.</i>	
7 - Permettre aux jeunes en difficultés d'avoir un lieu d'écoute et d'accueil, favorisant l'orientation des ces derniers vers des lieux spécialisés.	- <i>Les lieux d'accueil.</i> - <i>L'écoute informelle.</i>	

Objectifs à court terme :

OBJECTIFS	MOYENS	POURQUOI
1) Prévenir la délinquance	- <i>Le CAJ est un lieu d'accueil et d'écoute.</i>	- Eviter que les jeunes se retrouvent sans local et lieux d'écoute.
2) Permettre aux jeunes d'avoir accès à des loisirs de proximités.	- <i>Rapprocher l'action du public,</i> - <i>Tarifs appliqués, favorisant l'accès au plus grand nombre.</i>	- Tous les jeunes ne peuvent participer aux frais d'activités.
3) Sensibiliser les jeunes aux problèmes de santé publique.	- <i>Le CAJ est un lieu d'accueil,</i> - <i>Information, discussion sur les toxico dépendances, les MST...</i>	- Les jeunes sont les plus touchés par ces phénomènes.
4) Détente sportive.	- <i>Mise à disposition d'une salle de sport.</i>	- Les jeunes ont besoin de se défouler, une activité sportive dans la semaine devra permettre de canaliser leur énergie. - Le sport est un outil d'insertion.
5) Impliquer les jeunes dans les projets.	- <i>Préparation des activités et camps avec les jeunes.</i> - <i>Préparation des activités de vacances par les jeunes.</i>	- Mettre en adéquation l'action et le public, les jeunes souhaitent être responsabilisés.
6) Développer l'apprentissage de la vie en collectif.	- <i>Les camps</i> - <i>Les sorties</i>	- Permettre aux jeunes l'apprentissage de la solidarité, du respect de soi et des autres. - Favoriser un mieux vivre au quotidien dans le quartier.
7) Apprentissage de la citoyenneté.	- <i>Création d'une commission jeunes.</i> - <i>Des jeunes seront représentés au conseil d'administration</i>	- Se confronter aux adultes - Apprendre la négociation.